

---

Secteur de coopération / Program	Domaine d'activité / Field of activity
Audiovisuel	Film et vidéo

---

**Description et origine / Description and background**

Le Canada constate l'absence de coproductions cinématographiques et télévisuelles avec la Communauté flamande depuis la signature de l'Accord de coproduction signé entre le Canada et le Royaume de Belgique en 1984. À cet égard, il propose la tenue prochaine d'une réunion de la Commission mixte cinématographique dans le but de relancer notre coopération dans ce domaine.

---

**Objectifs / Objectives**

Le principal objectif sera de promouvoir et d'augmenter la collaboration des deux pays dans le domaine de l'audiovisuel

---

**Décision et mise en oeuvre / Decision and implementation**

La Communauté flamande invitera un responsable canadien dans le domaine afin de prendre contact avec l'Association des producteurs flamands en vue d'organiser éventuellement une sous-commission mixte cinématographique.

---

**Institutions et organismes / Organizations and institutions**

CANADA:

COMMUNAUTÉ FLAMANDE:

Ministère des Communications du Canada    C.G.I.S.

---

**Financement / Financing**

Invitation: communauté flamande  
Frais du voyage: Ministère des Communications

---